



SOMMAIRE :

- ◆ Maître, vous avez la parole !
- ◆ Je vais vous parler de l'exorde et de la narration
- ◆ C'est l'heure de la péroraison
- ◆ L'avocat voilà l'ennemi
- ◆ Les réseaux sociaux étant toxiques
- ◆ Je vous propose de vous parler de l'émotion.



Maître, vous avez la parole !

C'est par cette formule que le Président d'un Tribunal ou d'une Cour me « donne la parole ».

Aussitôt un sentiment m'envahi, sentiment de grand vide, pire encore que la page blanche car le temps de la plume n'est pas le temps du verbe.

Mais un sentiment jubilatoire et primordial.

Le coeur bat plus vite que d'ordinaire avant de soutenir les premiers mots de l'exorde

Je garde le silence quelques fractions de seconde.

Le silence qui précède la parole fait partie de la parole

Pourtant avant la parole, la parole est déjà là

Cette émotion jubilatoire aujourd'hui je la partage lorsque je regarde les nageurs sur le plot de départ, les skieurs avant de se jeter dans la pente ou les chanteurs qui arrivent sur scène sous les projecteurs.

Contemplez les avec attention, c'est bref, très bref.

En les regardant mes larmes traduisent cette sensation merveilleuse qui me rappelle ces moments uniques et éphémères

Brèves Chroniques

Après vous avoir parlé de l'instant sublime qui précède la prise de parole avant l'exorde aujourd'hui **je vais vous parler de l'exorde et de la narration.**

L'exorde c'est captiver l'attention, sortir les juges de leur léthargie par une formule choc et courte pour leur donner l'envie d'écouter.

Parfois l'exorde n'a pas nécessairement un lien direct avec le sujet.

L'exemple le plus connu est celui que De Gaulle prononça à Alger: « *je vous ai compris* ».

En tous cas lui, cet homme cultivé, avait bien compris le redoutable exercice de style.

Viens ensuite le temps de la narration.

Elle n'exclue pas l'improvisation opportuniste faisant feu de tout bois des arguments ou dérapages adverses.

Enseigner, émouvoir et plaire (docere, movere, delectare) telle est la fonction de l'art de persuader.

Mais l'éloquence peut avoir une autre fonction comme lors d'une oraison funèbre où l'on convoque la seule émotion.

La rhétorique part d'une conviction réfléchie et argumentée, elle est en quelque sorte la grammaire du débat contradictoire

On peut être éloquent en taisant ses doutes et sa conviction, comme les sophistes

La posture n'est pas nécessairement noble, vertueuse ou morale.

A ma connaissance je n'ai pas connu de mauvais avocats mais des avocats différents et complémentaires.

Dans certains procès ils sont redoutables lorsqu'ils plaident ensemble.

Deux figures intéressantes : le rhéteur et le technicien.

L'un est dans une approche esthétique, il délivre le droit de sa captivité, l'autre est un géomètre qui manie avec précision le droit positif rapporté aux faits.

On retrouve ainsi l'esprit de finesse et de géométrie chers à Pascal.

De toute évidence Chaque plaidoirie est une montagne à gravir.

Demain je vous parlerai de la péroration.



Comme promis, **c'est l'heure de la péroration.**

C'est fini.

Clap de fin et comment sortir les trains d'atterrissage.

L'avocat a plaidé, il lui reste la frustration de ne pas avoir tout dit.

L'exercice est théâtral mais ce n'est pas du théâtre, il n'a pas le droit de recommencer.

Sa parole a été furtive

Elle a été la lumière qui nous a ébloui dans ce vieux palais poussiéreux, et elle devient l'étoile filante qui s'éteint dans l'univers.

Verba volant, les mots eux volent.

Comme le poète occitan être le berger des mots.

Comme le chante LEO : « Cette parole qui fait du bien quand je la chante dans musique du silence »

« Avec le temps... avec le temps, va, tout s'en va on oublie le visage et l'on oublie la voix... ».

J'ai dit,

c'est fini, un sentiment de vide m'empare, l'aurore du silence a précédé la parole, le silence la suit dans le crépuscule des mots.

J'ai parlé, j'ai parlé, parlé pour ne rien dire, de tout ce que je vous ai dit vous ne retiendrez pas un mot, je n'ai parlé que pour que vous m'entendiez, et cela fut fait.



L'avocat voilà l'ennemi

Henri Leclerc « *l'avocat défend l'homme pas le crime* »

Couthon l'ami de Robespierre qui le suivit sur l'échafaud. « *L'avocat ? Les coupables n'y ont pas droit, les innocents n'en ont pas besoin* ».

Lorsque j'interviens dans les CREPS, STAPS ou autres occasions, sur les homicides involontaires suite à des noyades, pour lesquels j'ai une expérience particulière (Généralement en défense) je commence toujours par parler de la noyade de LEOPOLDINE et je finis par citer le poème « *DEMAIN DÉS L'AUBE* ».

Cette référence au drame de VICTOR HUGO pose le débat sous un angle qui nous permet de ne pas oublier qu'au delà de la question technique judiciaire pénale et procédurale il y a en amont une tragédie humaine qui ne doit pas nous laisser insensibles.

Cette tragédie s'inscrit dans le prétoire dans ce que le grand BADINTER avait nommé « *le lieu géométrique de tous les malheurs* ».

Et c'est bien de cela dont il s'agit.

Et c'est pourquoi mes premiers mots vont toujours vers les parents du jeune noyé, leur disant voyez ce maître nageur je ne le défends pas contre vous, mais pour comprendre.

Ce qui me fait dire aussi que parfois, en la matière, l'accusation était à charge et à surcharge dans une approche exagérément victimaire.

Mais qui oserait en vouloir aux parties civiles, aussi je ne me prive pas de leur exprimer ma tristesse et ma peine.

On ne succède pas à la mort de son enfant, ce n'est pas dans l'ordre des choses.

Néanmoins chaque événement devrait être apprécié dans sa singularité, donc dans sa dimension humaine unique parce que nos actes sont uniques, parce que nous sommes tous uniques.

Dans la noyade de Bagnères-de-Bigorre, il fallait condamner à tout prix la maître-nageuse, en glissant vers cet abîme qui porte le sceau de l'émotion, émotion qui n'aurait pas du avoir d'influence, pourtant il ne s'agissait pas de venger, mais de comprendre.

C'est là que ma présence avait un sens, ne pas minimiser mais inscrire les faits dans un contexte pour présenter la prévenue à la barre à hauteur humaine.

Cette affaire m'avait profondément marqué car j'avais perçu ce procès, 7 ans après le décès du petit Jules, comme l'affreuse grimace de la justice que nous décrit François Mauriac (La vengeance déguisée en justice est notre plus affreuse grimace).

A Tarbes, le ministère public avait la rhétorique d'un FOUQUIER TINVILLE et le tribunal avait docilement suivi ses réquisitions.

Aujourd'hui il n'y a plus la guillotine, ni le poison des Borgia, il y a le poignard judiciaire, il peut décider de vous envoyer dans la fosse à opprobre.

De plus l'appareil médiatique local partial et calomnieux à la solde de la famille Baylet fut ici une machine à broyer.

Dans cette région ultra-catholique très moraliste (MORALINE NIETZCHÉENNE) la presse locale se comporte comme des douaniers de vos vies. Elle fut curieusement très indulgente avec l'affaire BETHARRAM... Deux poids deux mesures...

La maître-nageuse en a fait les frais.

Je ne garde aucune amertume, à quoi bon, « il faut faire économie de son mépris, il y a tant de nécessiteux » (CHATEAUBRIAND) mais ce souvenir m'a laissé une désagréable impression, celui d'un jugement d'une sévérité inhabituelle.

Un jugement dites vous, oui mais pas la justice.



Après les 3 précédentes, je vous présente une nouvelle chronique.

Les réseaux sociaux étant toxiques j'ai pensé privilégier la communication par courriel ou sms, un moyen plus confidentiel qui se rapproche des jadis courriers postaux.

L'encre de ma plume incontinent sèche très vite à la vitesse des événements sociologiques à venir mais rien ne vous empêche de partager avec vos amis ces publications, et plus encore d'en débattre. Je prendrai avec une bienveillante considération vos remarques et vos objections.

Il n'est aucunement question de prétendre à l'exhaustivité et encore moins à la morale, juste le temps de poser les jalons de la réflexion et faire avancer les idées sans parti-pris dans le tourbillon de ce monde mondialisé qui fait chavirer les esprits.



Je vous propose de vous parler de l'émotion.

L'émotion est un vecteur puissant dans la narration, que vous soyez avocat poète ou artiste. Ses véhicules sont la parole, la voix et le geste.

Il n'est pas d'émotion sans sincérité et sans vérité.

Prenons l'exemple du discours d'André Malraux « Entre ici, Jean Moulin, avec ton terrible cortège... » ...« Aujourd'hui, jeunesse, puisses-tu penser à cet homme comme tu aurais approché tes mains de sa pauvre face informe du dernier jour, de ses lèvres qui n'avaient pas parlé. Ce jour-là, elle était le visage de la France. » Qui douterai un instant de la sincérité de cet orateur.

Il y a de la passion dans l'émotion.

Pour exprimer cette émotion il faut être vrai, sortir de sa pudeur pour dévoiler ses fragilités. Lorsque Léo Ferré s'exprime au micro de Denis Glaser ou de Jacques Chancel, parfois sans abandonner son propos, il

fond en larmes et son message est sublimé. Les auditeurs sont sous le choc émotionnel.

La beauté a rejoint le fond.

Ce don ne s'apprend pas, il est le fruit de votre personnalité. Il vient du tréfonds de vous même, de l'accumulation de vos chagrins, de vos frustrations, de vos malheurs. Ensembles ils se libèrent, vous libèrent, et explosent pour magnifier votre narration.

C'est une fulgurance.

Lorsque vous la convoquez vous êtes invités à vous en rendre maître. Mais déjà vous ne vous appartenez plus. Seuls vos auditeurs la reçoivent. Vous en étiez dépositaire et vous en êtes dépossédé. Rien ne sèche plus vite qu'une larme, pourtant l'instant fugace aura marqué les esprits, la sensation demeurera marquée à l'encre indélébile.

N'ayons pas peur de nos fragilités, elles sont des armes redoutables.